SOMMAIRE

Glossaire	12
Introduction — ET SI ON ARRÊTAIT DE (SE) PLANTER?	19
Après le productivisme agricole, la forêt artificielle?	21
Des savoir-faire ruraux aux emplois industriels	22
Une pression de toutes parts	22
Apporter une réponse commune	24
Un guide pour agir ensemble en faveur de la forêt	25
Première partie – ÊTRE ET AGIR EN FORÊT	29
Chapitre 1 - Préserver la forêt et récolter du bois	33
Aiguiser sa vision de la forêt	34
Où et comment intervenir?	35
Faire face à la diversité des tâches	41
Accompagner la régénération de la forêt	42
Récolter le bois en sylviculture douce	43
Passer à l'acte	59
Se former	59
Connaître les avantages et les limites des différents statuts	60 72
Connaître les responsabilités, les assurances, les impositions selon les situations Connaître les coûts et les conditions du travail manuel en forêt	83
Vendre et se procurer du bois en circuit de proximité	86
Contractualiser pour récolter en forêt	93
Définir les clauses d'un contrat	94
Des idées de clauses pour les travaux en forêt	98
Chapitre 2 - Les autres récoltes en forêt	101
Cueillir en forêt en toute légalité	101
Cueillir des champignons	103
Le droit de ramasser	103
Où, quand, comment récolter les champignons?	104
Cueillir des plantes médicinales et aromatiques	106
Chasser?	108
Interdire la chasse?	109
Une chasse écologiquement responsable	111

Se lancer dans l'apiculture Les espèces mellifères	112 112
Où positionner des ruches?	113
Pratiquer le sylvopastoralisme	114
Difficile équilibre pour maintenir la forêt Garde ou parcage ?	114 115
Chapitre 3 - Être et accueillir en forêt	117
Camper en forêt	117
Accueillir en forêt	119
Faire l'école ou la crèche en forêt	120
Vivre en forêt	121
Passer à l'acte	124
Circuler en forêt autrement qu'à pied	124
Veiller à la sécurité	125
Faire du feu De la légalité de construire en forêt	125 126
Passer une convention pour des installations pérennes en forêt	131
Deuxième partie – ÊTRE OU DEVENIR PROPRIÉTAIRE FORESTIER	135
Chapitre 1 - De l'idée au projet	141
Du rêve à la réalité	141
Construire et partager le projet	141
Critères de recherche d'une forêt	144
Passer à l'acte	146
Trouver une forêt Estimer la valeur d'une forêt	146 147
Financer le projet	148
Propriétaire à intérêt général ou groupement d'épargnants?	150
Anticiper la gouvernance	151
Chapitre 2 - Choisir le type de propriété	161
Les formes de propriétés collectives	161
. ,	
Les groupements d'épargnants en sociétés civiles Les groupements d'épargnants en sociétés de capital	187 197
Sectionaux, biens sans maîtres, indivisions, biens non délimités	200
Mutualiser la gestion des propriétés	204
Les associations syndicales libres de gestion forestière	204
Le groupement d'intérêt économique environnemental forestier	205

Chapitre 3 - Permettre l'activité sur le long terme	207
Le bail rural	208
Le bail rural pour les biens mixtes	208
Imaginer un bail rural forestier?	210
Le bail emphytéotique	210
L'apport en fonds associatif avec droit de reprise	212
L'usufruit forestier	213
La mise à disposition gratuite et le commodat	214
La convention forestière	217
Le contrat de prestations reconduit sur plusieurs années	218
Le crû et à croître	219
T. I. I. A.	
Troisième partie – ÊTRE UN SOUTIEN	223
Avoir une consommation éclairée	226
Origine et trajet du bois	226
Usage et choix des essences	228
Payer le bois à son juste prix : le cas du bois bûche	231
Soutenir des projets en forêt	234
S'impliquer sur la place publique	234
Au niveau de sa commune	234
S'investir dans des actions militantes	238
CONCLUSION — L'APPEL DE LA FORÊT	2/13
- LATTEL DE LA TOTIET	243
Bibliographie	247
	211
Annexe - La charte des membres du RAF	251

Un regard partagé sur l'identité de la forêt

Les membres du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)

La forêt est avant tout un organisme vivant, qui entretient son équilibre par une dynamique complexe mêlant la vie à la mort, la symbiose et la coopération à la prédation et au parasitisme. En permanence exposée à la puissance des éléments (vent, feu, eau, terre), la forêt en bonne santé s'adapte, revient perpétuellement à un état d'équilibre.

La forêt a précédé l'humain et ses cultures. Elle a été la source de la fertilité des sols qui le nourrissent. Elle abrite plus d'un million d'espèces vivantes. En chaque lieu, une myriade d'individus en interaction travaille sans relâche pour la beauté et la pérennité de ce milieu. La forêt joue un rôle de régulation irremplaçable dans l'équilibre des écosystèmes, du paysage et du climat. L'Homme a besoin d'elle alors qu'elle n'a pas besoin de lui.

Refuge pour les humains comme pour la faune et la flore sauvages, elle apaise, inspire, reconnecte à l'essentiel. On y perçoit l'emprise du temps et la force de la nature, qui invitent à l'humilité. C'est aussi un espace étranger, un territoire stimulant l'imaginaire. Sa lisière marque la limite entre le sauvage et le civilisé. Elle abrite les rêves autant qu'elle alimente les peurs, et endosse le besoin des hommes de maîtriser le sauvage.

De la Préhistoire à nos jours, elle a été le théâtre des relations entre la nature et les besoins humains essentiels, et source de leur satisfaction. Tour à tour vénérée et saccagée, elle a permis les conquêtes navales, protégé les villages des envahisseurs, porté les toitures et chauffé les maisons, alimenté les bêtes et les gens Elle peut devenir l'appui d'une économie ajustant le mode de vie aux capacités de régénération des ressources naturelles.

Pour les membres du RAF, la forêt et ses composantes ne sont pas des marchandises. L'idée de pouvoir dominer la nature est un leurre et l'Homme n'a d'autre choix que de composer avec elle.

Introduction ET SI ON ARRÊTAIT DE (SE) PLANTER?

Selon une croyance largement répandue, la forêt française serait un espace sauvage se portant bien. Or non seulement les forêts primaires n'existent plus en France, mais la nature de certains boisements interroge la définition même du terme « forêt ».

APRÈS LE PRODUCTIVISME AGRICOLE, LA FORÊT ARTIFICIELLE?

Au terme d'une longue surexploitation qui culminera au lendemain de la Révolution française, la forêt s'est étendue jusqu'à tripler de surface. En 2009, elle s'est stabilisée pour couvrir 28% du territoire. Cette reconquête forestière s'est faite en partie par des boisements spontanés sur les terres agricoles abandonnées, mais aussi sous l'effet de plantations massives de résineux, largement subventionnées après la Seconde Guerre mondiale (pour partie avec les indemnités perçues au titre des dommages de guerre), notamment par le Fonds forestier national.

Aujourd'hui en France, 51% des forêts sont constituées d'une seule essence¹. Les orientations forestières favorisent l'accroissement de la production, l'abaissement de l'âge de récolte des bois et les plantations résineuses. Les peuplements forestiers sont jeunes et les vieux arbres se font de plus en plus rares². Dans plusieurs rapports d'orientation du gouvernement, la forêt en libre évolution, c'est-à-dire sans intervention humaine, est qualifiée de « désert boisé », supposé dangereux tant économiquement qu'au regard des changements climatiques.

Auparavant riche de centaines de variétés d'arbres, une vaste partie de la forêt française est aujourd'hui transformée pour une production rapide et cadencée d'arbres homogènes, récoltés jeunes par coupes rases pour des usages industriels. Mais comment une telle forêt pourrait-elle répondre aux enjeux majeurs d'équilibres écologiques, de résistance aux aléas du climat et aux parasites, d'épuration de l'eau, de préservation des sols et bien sûr, d'emplois viables? Finalement, la forêt française doit-elle suivre sans analyse les écueils de l'intensification agricole?

^{1.} *Le mémento. Inventaire forestier*, 2017, p. 9, http://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2017.pdf Plus généralement, voir l'inventaire forestier national (IFN): http://inventaire-forestier.ign.fr

 $^{2.80\,\%}$ des arbres forestiers en France ont moins de $100\,$ ans et $1\,\%$ a plus de $200\,$ ans. Calcul issu des tableaux personnalisés (http://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php? rubrique18), données brutes de nombre de tiges par classe d'âge du peuplement dominant, source IFN (données nationales 2012-2016).

DES SAVOIR-FAIRE RURAUX AUX EMPLOIS INDUSTRIELS

Si les problèmes écologiques sont parfois entendus, les problèmes sociaux de la filière bois sont très peu évoqués. Forêts et bois étaient, il y a deux siècles encore, des ferments vivants du tissu social des villages: leurs ressources précieuses entretenaient un grand nombre d'emplois directs et indirects.

Mais chaudières et fours ont changé de combustible tandis que les meubles en mélaminé symbolisaient l'accès à une vie « moderne ». Depuis les années 1990, bûcherons et tracteurs agricoles sont progressivement remplacés par une mécanisation lourde, favorisée par la part croissante et la maturation des peuplements résineux plantés depuis l'après-guerre. Les scieries artisanales et familiales ferment une à une, tandis que de grosses unités se développent et se spécialisent. Des 15 000 scieries actives en France en 1945, il n'en restait que 1500 en 2015³ et une centaine disparaît encore chaque année. En 20 ans, les emplois ont diminué de moitié dans ce secteur. Les charpentiers, qui ont déjà perdu des effectifs suite à la pénurie de bois à la fin du XIXº siècle, souffrent aujourd'hui de la standardisation du métier et de la normalisation des bois. La diversité du travail se réduit à la vente et à la pose de produits industriels.

C'est, dans chaque territoire, tout un tissu économique et social ayant pour racine la forêt et l'usage de ses produits qui est démantelé. En conséquence, les savoir-faire actuels et séculaires en techniques forestières et en usages des bois de pays se perdent.

Une pression de toutes parts

Plusieurs mécanismes simultanés contribuent à la dégradation des forêts et des savoir-faire. La forêt, privée aux trois quarts, représente le troisième portefeuille des investisseurs après les valeurs boursières et l'immobilier. Pour beaucoup de grands propriétaires, les espaces forestiers sont estimés en termes de rentabilité, en référence à la productivité des capitaux bancaires. Souvent faiblement impliqués dans la gestion des forêts qu'ils achètent, ces propriétaires sous-traitent à de grands organismes de services liés aux industries de la transformation du bois et de la production de plants.

À la différence du secteur agricole, les contrats qui lient les professionnels de la récolte de bois avec les forêts dans lesquelles ils interviennent sont ponctuels. Ils quittent la forêt une fois la coupe réalisée et le bois enlevé. Ils ont donc peu d'incitation à prendre en compte les conséquences de leur passage sur le sol, sur les équilibres biologiques, et donc sur la productivité de la forêt à long terme.

^{3.} Source Agreste: http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cd242bssef.pdf

Le marché mondial du bois est dominé par les bois tropicaux et ceux du nord de l'Europe. En provenance de Chine, du Brésil, des États-Unis, de Scandinavie, des cargaisons de bois standardisés arrivent aux frontières françaises⁴ pour alimenter les grands négociants de bois. Pour gagner en compétitivité, la filière française mise sur la réduction du nombre d'essences d'arbres, la diminution de leur diamètre et leur traitement au sein de scieries industrielles. Comble de l'ironie, certains bois produits en France sont transportés en Chine où ils sont transformés avant de revenir en France où ils sont vendus à bas prix dans des enseignes de la grande distribution⁵. Le label PEFC⁶ pourra même être apposé sur ces produits pour garantir leur caractère « écologique et durable ».

Les subventions publiques à la plantation et à l'achat de gros matériel forestier ainsi que les exonérations fiscales (par exemple, exonération de taxe foncière pendant 30 à 50 ans après plantation) poussent vers les plantations en monoculture et vers la spécialisation régionale, les feuillus étant relégués aux régions capables de produire des bois haut de gamme (comme le chêne pour la tonnellerie). Ces subventions biaisent la comparaison économique entre ligniculture⁷ – du type « forêt landaise » – et sylviculture* douce.

En parallèle, pour favoriser la montée en puissance des énergies renouvelables, des soutiens publics conséquents (subventions à la création, rachat d'électricité à tarif bonifié, etc.) sont accordés à des entreprises pour la production d'électricité à base de bois. Outre la pollution atmosphérique générée et la dépense de l'argent des contribuables, la mise en place de telles centrales entraîne des distorsions de marché et une déstabilisation majeure de la filière bois. Des projets de territoire basés sur de petites unités de production de chaleur deviennent fragiles et manquent de soutien institutionnel et financier. Et de belles pièces de bois de feuillus finissent broyées en plaquettes...

L'ONG européenne Fern⁸, qui suit l'implication de l'Union européenne dans les forêts et les droits des peuples forestiers, affirme que tous les arbres récoltés en Europe, sans exception, seront

^{4.} Lire «La France exporte de plus en plus son bois en Chine», *Le Monde*, 20 juillet 2012, www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/20/quand-la-france-exporte-son-bois-enchine_1735730_3234.html et voir le film *Menaces sur la forêt française*, écrit et réalisé par Benoît Grimont, coécrit par Samuel Luret, Morgane Groupe, 2015: https://vimeo.com/140326801/c5df26be39

^{5.} Lire l'article « Braderie forestière au pays de Colbert », *Le Monde diplomatique*, octobre 2016 : www.monde-diplomatique.fr/2016/10/PITRON/56413

^{6. «} Programme de reconnaissance des certifications forestières », déclinaison de l'acronyme anglais *Pan European Forest Certification* devenu *Program for the Endorsement of Forest Certification*: www.pefc-france.org

 $^{7. \} Lignine et cellulose sont les principales composantes du bois. Parler de ligniculture plutôt que de sylviculture met l'accent sur l'unique production de bois, et non de forêt.$

^{8.} www.fern.org

nécessaires pour atteindre l'objectif de 27 % d'énergie renouvelable fixé par l'Union européenne, le bois représentant actuellement 50 % de cette énergie.

Les enjeux environnementaux, principalement portés par le ministère de la Transition écologique et solidaire, sont difficilement intégrés au niveau national par la filière forestière, laquelle relève du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. La représentation de la société civile a peu de poids dans les instances forestières nationales⁹. Au sein même de la filière, la forte concentration ne facilite pas le partage des décisions. Alors que les possédants de moins de quatre hectares représentent 80% des propriétaires¹⁰, ils n'ont pas possibilité d'accéder aux organes décisionnels des centres régionaux de la propriété forestière, qui orientent les pratiques en forêt privée. En parallèle, l'Union de la coopération forestière française défend avec force auprès des pouvoirs publics les intérêts de 19 coopératives qui maîtrisent de l'amont à l'aval un quart des volumes commercialisés en forêt privé¹¹. Autrement dit, le pouvoir est concentré dans les mains d'un nombre limité d'acteurs et échappe aux politiques publiques locales et à l'expression populaire.

Apporter une réponse commune

Pour agir face à cette situation critique, le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) s'organise pour protéger la forêt en tant que bien commun. Ce réseau s'est à l'origine inspiré de l'action du mouvement Terre de Liens, lequel achète des fermes et installe des paysans aux pratiques respectueuses des sols et de la biodiversité. Ancrés dans le milieu forestier, des membres du RAF achètent déjà collectivement des forêts pour préserver les écosystèmes. Ils impliquent la société civile en lui proposant de participer et interrogent le modèle actuel en apportant une voix différente dans la filière. Sur certaines propriétés, des paysans forestiers s'installent à long terme et cultivent la forêt et les savoir-faire liés: ils sont ainsi directement bénéficiaires de l'attention qu'ils apportent à leurs interventions.

Sur la thématique du foncier, un premier travail réalisé en 2013 a consisté à proposer des clauses spécifiques du bail rural environnemental pour les forêts de Terre de Liens. S'en sont suivi des réunions et des ateliers sur le thème de la propriété foncière. C'est dans ce cadre que ce guide méthodologique a été pensé, pour mutualiser ces connaissances et approfondir les aspects juridiques des

^{9.} Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de la Cohésion des territoires, Conseil supérieur de la forêt et du bois, Fédération nationale du bois, Fédération nationale des communes forestières et Fédération « Forestiers privés de France », entre autres.

^{10.} Agreste, Chiffres et Données, Série Agriculture, n° 222, avril 2014.

^{11.} Croisement données UCFF et Agreste, Les Dossiers, n° 30, décembre 2015.

propriétés collectives et des contrats de long terme reliant forêt et porteurs d'activité.

Le champ de réflexion s'est ensuite élargi. La propriété collective amène-t-elle nécessairement à une vision respectueuse du vivant? N'est-ce pas plutôt la gestion collective et l'élargissement du cercle des décideurs qui peuvent induire la prise en compte des différentes composantes du milieu? Car en forêt, les actions menées ont un impact qui s'étend bien au-delà des frontières de la parcelle et de la vie humaine. Les décideurs ont une grande responsabilité: le climat, la qualité des eaux, les paysages, la biodiversité, l'autonomie en ressources naturelles. De nombreuses personnes sont concernées. Comment prendre avec discernement des décisions qui affecteront des écosystèmes sensibles et les tissus sociaux qui en dépendent?

Savoir quoi et comment faire en forêt n'est pas une mince affaire. Le monde agricole possède déjà de nombreux écrits et de multiples formations sur les pratiques respectueuses des sols et favorables à une alimentation saine. Mais s'agissant de la forêt, la littérature est rare et difficilement accessible. Et le nombre de structures d'accompagnement des porteurs de projets forestiers est extrêmement faible. Un nouvel objectif s'est donc imposé pour ce guide: fournir un descriptif le plus exhaustif possible des aspects à prendre en compte pour développer des pratiques respectueuses des écosystèmes, des habitants de la forêt, des humains, et des cadres juridiques.

Un guide pour agir ensemble en faveur de la forêt

Ce guide méthodologique a pour vocation d'aider à passer de l'idée au projet, que celui-ci concerne des activités, un achat foncier ou le soutien à des actions de terrain. Pour ce faire, il propose témoignages, clés de compréhension, repères, pistes de réflexion et outils concrets, tout en mettant en lumière les écueils possibles. Chemin faisant, il aborde les aspects techniques, économiques, juridiques et sociaux – mis en lumière à travers de nombreux encadrés et tableaux – et renvoie vers des sources d'information plus approfondies. Les cadres légaux sont particulièrement détaillés pour faciliter les choix: connaître l'évolution du droit est aussi un moyen d'en être partie prenante et d'inventer de nouveaux cadres.

Si ce guide est centré sur la forêt privée, c'est qu'elle est un levier d'action pour près de quatre millions de propriétaires, représentant les trois quarts de la propriété forestière en France. Le choix a été fait d'inclure un maximum d'activités contribuant à la vie en forêt pour appréhender le milieu dans toutes ses dimensions et favoriser l'apprentissage comme la transmission. C'est aussi une ouverture pour diversifier les sources de revenus des forestiers et diminuer la dépendance aux marchés internationaux du bois: en allégeant la pression financière, la prise en compte du milieu vivant

sera grandement facilitée. Mais ce guide fait également une place au soutien que peuvent apporter les personnes se sentant concernées par le sort de la forêt, sans pour autant y vivre et/ou y travailler. Il est construit autour de trois grandes parties.

La première – intitulée *Être et agir en forêt* – explore les multiples activités qui participent à cette vie de la forêt: gestion et récolte de bois, cueillettes, artisanat, école et vie en forêt, etc. Approche écologique et sociale, exploration des statuts envisageables, contrats et conventions d'activités sont les thèmes principalement développés. Si cette partie est particulièrement étoffée, c'est que – outre les phénomènes naturels – ce sont bien les activités de gestion et de récolte qui impactent principalement la forêt et peuvent la transformer du jour au lendemain, parfois avec des effets irréversibles.

La deuxième – *Être ou devenir propriétaire forestier* – retrace pas à pas le chemin à parcourir avant d'acheter une forêt ou de s'engager dans un projet collectif. Réflexion collective, recherche de forêt, avantages et inconvénients des différentes formes de propriété collective, statuts innovants et contrats de long terme sont abordés.

Enfin, la troisième et dernière partie – *Être un soutien* – présente les moyens d'actions dont chacun dispose, sans être nécessairement sur le terrain, pour rétablir un équilibre en faveur de la vie en forêt et, en définitive, favoriser des forêts vivantes et habitées. Acheter du bois massif et refuser des agglomérés, interroger les origines des bois, soutenir financièrement des projets collectifs d'achat de forêt ou d'activités, faire du lobbying politique, s'impliquer dans les communes forestières sont autant d'actes forts au bénéfice de la forêt et de ceux qui la côtoient. Si cette dernière partie est moins développée que les précédentes, c'est peut-être une invitation adressée au lecteur pour qu'il s'en empare et la nourrisse...